

Nbre de membres en exercice : 15
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 11

PRÉFECTURE
16 DEC. 2014
Bureau du Courrier

Votes Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille quatorze, le quatre décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Philippe PLISSON, en la salle du Conseil de la Communauté de Communes de l'Estuaire à Braud-et-Saint Louis

Date de convocation : 24 Novembre 2014

Etaient Présents : Mmes GOT - JUNIN - MM BUSSEREAU – BIROT - CORSAN-FERCHAUD – HILLAIRET - PLISSON – QUESSON - SUBRENAT

Pouvoir : M. GIRAUD a donné pouvoir à M. PLISSON

Délibération N°2014-02- 51 : Budget Principal DM n°3

Vu le CGCT;

Vu l'instruction budgétaire et comptable;

Le Comité syndical, après discussion et à l'unanimité décide :

Article unique. d'approuver les modifications de crédits suivantes :

D : Art 6718 Autre charges exceptionnelles sur opération de gestion : +0,10 €

R : Art 6419 Remboursement rémunérations du personnel : +0,10 €

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud-et-Saint Louis le 4 décembre 2014

Le Président


SMIDDEST
Philippe PLISSON